

Édito

Mesdames, Messieurs,

Début juin, nous nous sommes retrouvés à Najac pour notre assemblée générale ordinaire qui s'est conclue par le vote des vœux de l'AG envers l'administration et le conseil d'administration de l'ASMA. Ce dernier, réuni en juillet, a adopté un budget pour l'année 2020 qui intègre le 4^e vœu ; à savoir la baisse du fonds de roulement et l'allocation de ressources financières supplémentaires aux secteurs. Les ASMA départementales pourront bénéficier de cette disposition au travers des ID et InterASMA qui ont vu leur budget augmenter de 6 %, comme tous les secteurs de l'ASMA Nationale. Ce CA a également permis de faire le point sur le centre de vacances de Mimizan qui est fermé pour cet été ; un encart au sein de cette lettre aux AD vous donne de plus amples informations sur cette situation fort préoccupante pour la pérennité de nos activités.

Cette première lettre aux AD de ce mandat est l'occasion de vous fournir des informations sur les membres des responsables de commissions, du CA et du bureau de l'ASMA dans le but de favoriser la communication entre nous.

Enfin, l'accès aux dessins humoristiques de Fix, présent à notre AG, vous est donné. Ces moments de détente nous ont permis de prendre le recul nécessaire lors d'une telle rencontre.

De la part du bureau, je vous souhaite un bel été riche en rencontre et en découverte.

Cordialement.

Jean-Jacques HENRY,
vice-président de l'ASMA Nationale.

RETOUR D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DE L'ASMA



Suite à l'assemblée générale de l'ASMA

(du 3 au 7 juin à Najac), pendant laquelle ont eu lieu les élections des membres de son **conseil d'administration**, de son **bureau**, de ses différentes **commissions**

et des **représentants des président-e-s des AD**, nous vous communiquons les nouvelles compositions de ces derniers :

Les membres du bureau :

Président : Éric GARBEROGLIO

Vice-président : Jean-Jacques HENRY

Trésorier : Philippe CHAPELON

Trésorier-adjoint : Xavier MAUGEY

Secrétaire : Patricia EBERSVEILLER

Secrétaire-adjointe : Fabienne VASSEUR

 [Retrouvez leurs coordonnées sur le site de l'ASMA.](#)

Les responsables de commissions :

Croisières côtières : Virginie PERIN

Culture : Pascal MERY

Initiatives départementales (ID) et InterASMA : Yveline MENORET

Jeunesse : Brigitte LECHENE et Rose-Marie MERCIER

Prêts et aides : Pascale TINACCI

Séjours familles-adultes : Chantal SANZ

Sports : Vincent SALICHON

Voyages : Cathy CABANES

 [Retrouvez leurs coordonnées sur le site de l'ASMA.](#)

Une **commission de contrôle**, composée de personnes extérieures au CA de l'ASMA, a également été constituée. Elle est composée des membres suivants :

Thérèse ROUCH-PASQUET (CGT-Sud)

Jean SPARHUBERT (FSU)

Catherine STEPHANE (UNSA)

Suppléant : (en attente)

Suppléant : Daniel NICOLAS (FSU)

Suppléant : Erwann COPPERE (UNSA)

L'ensemble des membres du conseil d'administration :

ALLIANCE DU TRÈFLE

Claudine GROSSHAENY
Xavier MAUGEY

CFDT

Éric GARBEROGLIO
Carole GOMEZ
Gérard HORELLE
Pascale TINACCI

CGT-SUD

Jean-Philippe MAC
Corine MELET
Pascal MERY
Fabienne VASSEUR

FO

Philippe CHAPELON
Jacqueline FAYOLLE
Brigitte LECHENE
Rose-Marie MERCIER
Ginot MEZINO
Amélie REGNIER

FSU

Fatima BOUHADDI
Cathy CABANES
Francoise DAUVIER
Sylvie DEBORD
Franck DUPRE
Patricia EBERSVEILLER
Yveline MENORET
Christian TAILLANDIER

UNSA

Martine FONTAN
Didier FLEURY
Jean-Jacques HENRY
Virginie PERIN
Vincent SALICHON
Chantal SANZ

Les représentants de la conférence nationale des ASMA départementales :

Céline DE-CILLIS (ASMA du Rhône (69))

Claude MONTENOT (ASMA de la Côte-d'Or (21))

➤ [Retrouvez leurs coordonnées sur le site de l'ASMA.](#)

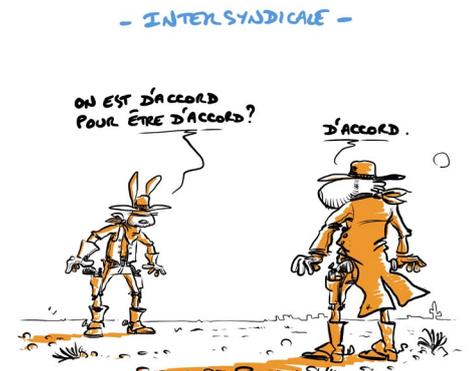
HUMOUR : QUAND FIX ILLUSTRE L'AG DE L'ASMA

Fix, illustrateur spécialisé dans le dessin humoristique autour du monde de l'entreprise, choisi par la commission culture, était aux côtés de l'ASMA pendant deux jours à Najac. Découvrez les 34 dessins qu'il a produits sur l'assemblée générale !

Organisation/ouverture de l'AG, thématique du tourisme durable, intersyndicale, aspects financiers, ou encore ASMA départementales : aucun sujet n'a échappé au dessinateur !

Rendez-vous sur le blog ASMA COM' :

[VOIR L'ENSEMBLE DES DESSINS](#)



11H00 11H32: D.S. ERIC ET M.C. KOMISSAROKONT PIETENT LE FEU AVEC LE BILAN FINANCIER



- ASMA: DÉPARTEMENTALES -





*190 personnes
étaient présentes
à l'AG de l'ASMA.*

*L'heure des bilans :
bilan moral,
bilan financier,
bilans des secteurs
et des groupes
de travail.*



*La magnifique vue sur
le château de Najac
depuis le centre VVF.*

*Les intervenants
du tourisme durable,
thème de l'AG.*



MIMIZAN : POURQUOI LE CENTRE EST-T-IL FERMÉ ?

Suite à une expertise initialement prévue pour estimer les travaux de rénovation sur le centre de vacances de Mimizan, la secrétaire générale du ministère en charge de l'Agriculture a décidé de fermer le site et a demandé au président de l'ASMA de fermer le centre de vacances.

Cette décision, prise le 21 juin, s'appuie sur un rapport mettant en avant un risque de légionellose et la présence de déchets amiantés dans le sol.

Le principe de précaution a motivé la décision de la secrétaire générale dans l'attente d'une analyse complémentaire pour le premier problème et de nettoyage du site pour le second.

Face à cette situation, les équipes de l'ASMA se sont mobilisées, avec l'aide des services de la secrétaire générale et de la DDCSPP des Landes, pour trouver un lieu d'accueil au stage BAFA qui commençait le 22 juin et aux colonies de vacances de cet été.

Actuellement, les enfants sont accueillis sur le centre des Roches Enchantées à Excideuil dans le département de la Dordogne.

Nos équipes d'animation et de polyvalents sont présentes sur place et travaillent en collaboration avec les personnels de ce centre géré par VVL, membre de l'UNAT.

La secrétaire générale et son équipe ont reçu le bureau de l'ASMA pour exposer les faits et voir comment gérer cette situation de crise. Dans un deuxième temps, une rencontre a eu lieu avec les mêmes protagonistes accompagnés des secrétaires généraux des organisations syndicales présentes à l'ASMA. Cette réunion a été l'opportunité pour nous de rappeler notre attachement au centre de vacances de Mimizan et son intérêt dans la mission d'action sociale actée dans la convention qui lie l'ASMA et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données à cette situation dans les prochaines lettres aux AD.

Pour conclure, les membres du bureau remercient les parents qui nous ont fait confiance en acceptant que leurs enfants séjournent dans un autre centre que celui de Mimizan. Nous remercions aussi toutes les personnes qui ont travaillé sans relâche, avec, comme unique objectif : que les enfants inscrits à Mimizan puissent passer un agréable séjour estival.



@genda

28 août : bureau de l'ASMA

Début septembre : diffusion du catalogue hiver/printemps 2020

3 septembre : commission prêts et aides

18 septembre : commission culture

24 septembre : commission jeunesse

À RELAYER



Megève (Haute-Savoie)

Il reste des places au chalet de l'ASMA pour août. Inscriptions immédiates !



Séjours en Méditerranée

Avis à celles et ceux qui préfèrent partir en septembre ou octobre : des locations sont disponibles à Puget et Gassin !



Colos d'automne

L'ASMA propose différentes colos pendant les vacances de la Toussaint. Il y en a pour tous les goûts !

Vous avez des questions ? Écrivez-nous et nous y répondrons dans la prochaine Lettre @ux AD !

Retrouvez l'ASMA sur :



son site web



abonnez-vous !

sa page Facebook



abonnez-vous !

son blog